



**CONTRAT D'ACHAT N° chronologique/mois/année ENTRE
MEDECINS SANS FRONTIERES Section (MSF)
ET NOM DU FOURNISSEUR
POUR XX LITRES D'HUILE VEGETALE DE TYPE EXACT**

Acheteur :

Médecins Sans Frontières Section
Adresse locale
N° de téléphone et fax
E-mail

Fournisseur :

Adresse précise du fournisseur
nom du contact
coordonnées téléphone, fax et e-mail.

Type et qualité de l'huile :

Huile de Type précis, raffinée, produite et raffinée en Pays, en année en cours, de qualité saine et marchande, propre à la consommation humaine et répondant aux caractéristiques suivantes :

Facteurs de qualité (maximum)	
Eau et matières volatiles (105°C)	0.2%
Impuretés insolubles	0.05%
Teneur en savon	0.005%
Acides gras libres	0.15% <ul style="list-style-type: none">• Acide palmitique pour l'huile de palme• Acide oléique pour les autres huiles
Odeur, goût anormal	Absence
Enrichissement en vitamine A	6000 UI/litre
Indice de peroxyde	10 milliéquivalents d'oxygène actif/kg d'huile
Indice d'acide	0.6mg KOH/g d'huile
Aspect	Limpide à 20°C

Le seul additif autorisé est le butylhydroxytoluène (BHT-E-321) : max 75 mg par kg d'huile.

Les teneurs en contaminants (métaux lourds et pesticides) doivent être conformes aux limites maximales de résidus fixées par la Commission du Codex Alimentarius (codex stan 210-2003):

- plomb (Pb) : 0.1 mg/kg
- arsenic (AS) : 0.1 mg/kg

Quantité et conditionnement :

XX litres (quantité totale écrite en toutes lettres) d'huile végétale de **type exact**, conditionnée dans :

- bouteilles en PET d'un litre (cartons de **XX** bouteilles)
- bouteilles en PET de deux litres (cartons de **XX** bouteilles)
- jerrycans en HDPE de **5 litres** (cartons of **XX** jerrycans)

- Emballage primaire:
 - obligatoirement avec un bouchon à visser
 - imperméable : pas de fuite sous un pression de 6 m. d'empilage
 - soit bouteille de 1 ou 2 litres en PET (polyéthylène téréphtalate) de poids minimum (vide): 28,5 g
 - soit jerrycans en HDPE (polyéthylène haute densité) de poids standard 144 g

Les bouteilles/jerrycans doivent être neufs, propres, secs et en excellent état.

2% de la quantité totale de bouteilles/jerrycans vides doivent être fournies en supplément.

- Emballage secondaire: cartons de 12 ou 15 bouteilles de 1 l ou 4 jerrycans de 5 l
 - Cartons opaques, à double cannelure, fermés par du scotch 50 mm résistant aux climats tropicaux
 - Empilables sur 8 hauteurs durant au moins 6 mois sans affaissement

En cas d'insuffisance de quantité constatée au cours du contrôle quantité/qualité à la livraison, **nom du fournisseur** s'engage à fournir à MSF le complément nécessaire.

Marquage :

Sur les bouteilles/jerrycans ET sur les cartons doivent figurer (en caractères lisibles):

- nom (nature) du produit
- mois et année de fabrication
- date de péremption
- contenu en litres
- nom et adresse (avec pays) du producteur

Prix :

Le prix défini s'entend toutes taxes comprises, emballage inclus, **incoterm**. (Incoterm 2000 ou dernière version à appliquer).

Prix par litre: **XX devise (montant total et devise en toutes lettres) INCOTERM**.

Délais de livraison :

Le délai de livraison est fixé à **xx** jours au plus tard à partir de la date de signature du présent contrat. Ce contrat prendra fin dès l'achèvement des livraisons comme convenu et le règlement de la facture.

L'huile végétale de **type de produit** sera **livrée/enlevée** en **XX** phases, la première livraison aura lieu le **date** pour une quantité de **XX** MT (**quantité totale en toutes lettres**) et la quantité restante de **XX** MT sera **enlevée/livrée** le **date**.

Liste des documents à émettre par le fournisseur :

- Le présent contrat daté, tamponné et signé ainsi que chaque page paraphée à retourner à MSF **section – ville MSF coordination**
- Liste de colisage et facture proforma à adresser à MSF **section** dès que le présent contrat est signé.

Pour chaque livraison/enlèvement :

- Une fois le feu vert pour envoi donné, envoi par le fournisseur de la liste de camions (ou containers) et de la date estimée d'arrivée à destination
- Certificat d'analyses du numéro de lot (un par numéro de lot)
- Certificat d'origine

Reconnaissance poids et qualité :

Les bouteilles/jerrycans/cartons non conformes au cahier des charges décrit ci-dessus peuvent être refusés.

Contrôle qualité

MSF **section** peut mandater un organisme de contrôle indépendant afin d'inspecter les produits (quantité, conditionnement, étiquetage, et qualité) et de collecter des échantillons qui seront analysés (pendant ou après la production).

Ces contrôles qualité seraient effectués chez **nom du fournisseur** à **ville (pays)**.
Les produits non conformes seront refusés.

Lors de la réception, un second contrôle quantitatif et qualitatif sera réalisé par les personnels MSF selon les modalités du protocole standard MSF.

Garantie de performance :

Après signature du contrat MSF **section** est considéré comme propriétaire de la totalité de l'huile végétale de **type** mentionnée dans ce contrat. .

Après signature du contrat et au cas où le fournisseur ne s'acquitterait pas de livrer la totalité du produit, dans les délais requis, dans les conditions de livraison spécifiées ci-dessus, MSF **Section** se réserve le droit de retenir **0.5 à 1** pour cent de la valeur de la quantité qui reste à livrer par jour de retard.

Le montant de la pénalité sera retenu sur le paiement du fournisseur.

Paiement :

Le paiement de **XXXX** (**montant en lettres**) sera effectué par MSF, au bénéfice de **fournisseur** sur présentation d'une facture commerciale datée et numérotée, en trois exemplaires, d'un certificat d'analyses dont les résultats sont conformes au cahier des charges MSF, et d'un certificat d'origine.

Le paiement peut être effectué en **XX** phases : **XX%** à la signature du présent contrat, **XX%** après la réception de **XX** MT (le **première date prévue**) et **XX%** lors de la dernière réception (le **date prévue**).

Le paiement sera effectué par **moyen de paiement** en **devise** sur le compte bancaire de **nom de fournisseur** dont les références seront notifiées sur la facture.

Litiges:

Dans tous les cas MSF **section** et **fournisseur** tenteront de trouver une solution amiable au problème les opposant.

Dans le cas où MSF et **fournisseur** ne parviennent pas à un règlement amiable, le droit **français** régit les présentes conditions générales.

Lieu, date exacte

Lieu, date exacte

Pour MSF **section**

Pour **fournisseur**

Nom

Nom

Fonction

Fonction